



# hôpital direct'

BULLETIN D'INFORMATION

DU CENTRE HOSPITALIER

JACQUES LACARIN

septembre 2011 - n°33

## unité neuro-vasculaire



Depuis le 12 septembre 2011, une Unité Neuro-Vasculaire (UNV) de 10 lits est installée au sein du Service Neurologie, au 4ème étage du Bâtiment Médico-Chirurgical.

Cette unité, autorisée par l'Agence Régionale de Santé dans le cadre du Projet d'Établissement, peut également disposer de 2 lits de soins intensifs dans

l'Unité de Soins Intensifs Cardiologiques, dans la mesure des possibilités d'accueil de cette dernière.

Placée sous l'autorité médicale de Monsieur le Docteur Olivier CHASSIN, l'Unité Neuro-Vasculaire est destinée à accueillir les patients victimes d'un Accident Vasculaire Cérébral (AVC).

## octobre rose à Vichy

Le cancer du sein atteint une femme sur huit. Le dépistage est donc primordial.

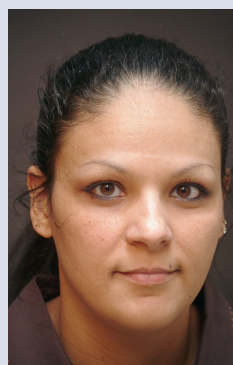
C'est pourquoi, dans le cadre de la campagne nationale Octobre Rose, une semaine de dépistage sera organisée, du 10 au 14 octobre à Vichy, par le service de Gynécologie Obstétrique en partenariat avec le service d'Imagerie Médicale du CHJL et les cabinets de Radiologie de Vichy.

Des consultations sans rendez-vous auront lieu dans le service de Gynécologie Obstétrique, de 9h à 12h et de 14h à 17h. Pensez-y, et parlez-en à vos proches.

Renseignements : 04 70 97 34 09 - [www.cancerdusein.org](http://www.cancerdusein.org)



## bienvenue



Mme Nadia SAIDIA  
Ingénieur

Ingénieur, Mme Saidia est chargée de la réalisation de projets de construction, de mise à niveau d'installations techniques ainsi que de maintenance d'éléments d'infrastructure. Elle assure le suivi des projets depuis l'étude de faisabilité jusqu'à la réception.

Mme Saïdia est nommée responsable du Bureau d'étude (Pôle logistique et Technique), et assurera le suivi de l'intégralité des dossiers gérés par M. Collombet en son absence. Elle est joignable au 29 36.

## nomination de cadre

Mme Laure LEGOUPIL assure, depuis le 15 septembre 2011, l'encadrement du service Urgences/SMUR/UHCD en binôme avec Mme Marie-Claire BOUGAREL. Mme LEGOUPIL assure cette mission en qualité de Faisant-Fonction. Elle est joignable au 5805.

## adieu polycarbonate ...

Afin de diminuer le recours aux barquettes à usage unique au niveau du self, l'établissement avait réalisé l'achat de vaisselle réutilisable en polycarbonate. Malgré plusieurs rappels, le choix de différentes couleurs pour limiter la perte, etc..., cette tentative de limitation des déchets est aujourd'hui un échec, en raison de l'importance de la disparition de ces barquettes, due majoritairement au vol (plus de 45% des barquettes !).



Devant ce triste constat, la Direction des services économiques a pris la décision de mettre fin à cette expérience et de revenir à l'usage unique. Dommage !

# CAP SUR LA PERFORMANCE

## rappel des différentes pistes du contrat

Dans le cadre du Contrat Performance signé en février 2011 entre le CHJL, l'ARS Auvergne et l'ANAP, huit pistes sont déclinées dans ce contrat et doivent être mises en œuvre d'ici à fin 2012. Ces pistes sont les suivantes :

- **Piste 1** Amélioration du Codage portée par le Dr Manhès,
- **Piste 2** Développement de la Comptabilité analytique portée par Mme Citron & Mme Laprugne,
- **Piste 3** Filière Chirurgie portée par les Drs Fabre & Jérémie,
- **Piste 4** Gestion des lits portée par les Drs Boch & Aguilera,
- **Piste 4 bis** Gériatrie portée par le Dr Moussier-Dubost & M. Dibatista (ARS Auvergne),
- **Piste 5** Biologie portée par les Drs Valleix-Lavenu & Bros,
- **Piste 6** Sécuriser le financement des projets de nouveaux bâtiments portée par Mme Citron & Mme Laprugne et Mme Boyer (ARS Auvergne),
- **Piste 7** Achats et Logistique portée par Mlle Saint Hilary.

Les interlocuteurs privilégiés pour ce contrat sont : Catherine Raynaud (CHJL), Jean-Marie Dibatista et Emilie Boyer (ARS Auvergne) et Alain Arnaud (ANAP). Un point d'étape sur ces pistes sera fait avec le bulletin de salaire du mois d'octobre.



## prise en charge des patients aux Urgences : plus de qualité et de fluidité

Concernant plus particulièrement la mise en œuvre d'actions proposées dans le cadre de la piste 4 « Gestion des lits », 3 actions majeures ont été retenues lors du Directoire élargi du 12 septembre 2011 pour une application à compter du **mardi 18 octobre 2011** :

1. La première action porte sur l'« **instauration d'un dialogue systématique entre le médecin du SAU et celui de la pathologie avant la décision d'hospitalisation** ». Cette action nécessite notamment la mise en œuvre d'un numéro de téléphone dédié par spécialité et permettant aux Urgences de joindre le médecin référent de la spécialité. A cet effet, un planning mensuel des médecins référents en charge du téléphone sera établi par les chefs de pôle des spécialités concernées et transmis aux Urgences et à la Direction des Affaires Médicales.

2. La seconde action consiste dans la « **mise en place quotidienne d'un Staff de Concertation et d'Orientation (SCO)** » afin d'améliorer le fonctionnement des urgences et de permettre de vider quotidiennement l'UHCD. Pour cela, chaque spécialité médicale (Pôle Médecine : Cardiologie, Pneumologie, Neurologie – Pôle médico-chirurgical : Maladies Métaboliques, Gastro-entérologie, Rhumatologie, HS Médecine – Pôle Réadaptation et Gériatrie : Court Séjour Gériatrique) devra adresser son médecin référent au SCO qui se tiendra du lundi au vendredi à 8H30 pour une durée maximale d'une demi-heure. Chaque médecin référent devra être muni de la liste actualisée des entrées et sorties prévisionnelles de la spécialité.

3. La troisième action vise à « **libérer les lits des patients sortants de tous les services de médecine avant 11H00** » afin de permettre de faire monter rapidement les patients en attente d'hospitalisation aux Urgences. Pour cela, plusieurs axes de travail sont à mettre en œuvre, notamment l'anticipation des dates de sortie des patients, la préparation la veille des documents de sortie et une évolution dans l'organisation du service en commençant par les patients sortants.

Ces actions doivent contribuer à une amélioration significative de la qualité et de la fluidité de la prise en charge des patients accueillis au Centre Hospitalier Jacques Lacarin, notamment à partir des urgences.

Il est important que l'ensemble de la communauté hospitalière s'investisse dans la mise en œuvre de ces actions, afin d'assurer leur réussite.

## mouvements de personnel médical

### ARRIVÉES

- **Dr Fabrice ABBADIE**, Médecin vasculaire en qualité de praticien contractuel temps plein en **Cardiologie** (Pôle Médecine) depuis le 19 septembre 2011.
- **Dr Delphine CLAUS**, Médecin spécialiste en MPR, en qualité de praticien contractuel (80%) au **MPRF** (Pôle Médecine) depuis le 19 septembre 2011.
- **Dr Odette ABBADIE**, Médecin Néphrologue, en qualité de praticien contractuel temps plein aux **Maladies Métaboliques** et en **Dialyse** (Pôle Médico-Chirurgical) le 3 octobre 2011.

### DÉPARTS

- **Dr Max BEAL**, PH aux **Urgences** (Pôle Urgences / Anesthésie) depuis le 1er septembre 2011.
- **Dr Françoise PRADEAU-RIBIER**, PH aux **Urgences** (Pôle Urgences / Anesthésie) depuis le 1er septembre 2011.

**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION** : Claude ROTH. **COORDINATION** : Christian CHAZE *directeur adjoint*, Jérôme BERNARD *service communication*.

**COMITÉ DE RÉDACTION** : Jean-Paul BAPTISTE (*représentant des Usagers*), Paula BERGER, Sylviane COUTIER, Sylvain GREUZARD, Alice LEONAT, Serge LITARDI, Dr Régine MOUSSIER-DUBOST. Article "Performance" : Alain ARNAUD, Catherine RAYNAUD et Claude ROTH.

**CONCEPTION-RÉALISATION** : communication-audiovisuel **IMPRESSION** : Philippe CAUX - service imprimerie - Tirage interne : 2000 ex.

**CENTRE HOSPITALIER JACQUES LACARIN - Bd Deniere - BP2757 - 03207 Vichy cedex - 04 70 97 33 33 - www.ch-vichy.fr**

